Amicale des Boulistes Uchaliens

Procès verbal du CA du 28-10-2023

Ordre du jour : **Organisation du repas de décembre**

Cérémonie des Césars

Présents

Daligand Yvon
Dias Jorge
Gibert Daniel
Gondran Frédéric
Grégoire Martine
Panicucci Patrick

Absents

Bommenel Denis
Bommenel Alain
Guerrini Philippe

Organisation du repas "choucroute"

Ce repas aura lieu le mardi 12 décembre à 12 heures salle de La Galle à Uchaux.

Philippe informe qu'il se charge de la confection de la choucroute.

La plaque induction du Comité d'Animation à deux feux, n'est pas dimensionnée pour les marmites de choucroute. Patrick, Yvon et Daniel possèdent des réchauds au gaz qui feront l'affaire.

Philippe devra nous faire part des autres ustensiles nécessaires.

La préparation pourra se faire éventuellement dans la petite cour de l'entrée ou à l'arrière de la salle.

Philippe devra nous donner de la date limite de la commande de la choucroute.

Le tarif prévisionnel serait de 845 euros comprenant le prix de la choucroute, pommes de terre, apéritif (martini et pastis) les chips etc., le vin (4 cubis de 5 litres rouge et blanc) 3 fûts de bières, fromages, la confection des desserts seront laissés à la bonne volonté des participants.

Reste à acheter le pain, moutardes douce et forte, sel poivre, nappes, serviettes, café, eau.

Le coût de revient est donc de 21.13 euros sur la base de 40 personnes.

Le prix de ce repas est fixé à 10 euros pour les adhérents et à 20 euros pour les invités (conjoints, amis)

Les invitations seront envoyées la semaine du 6 au 11 novembre avec une relance le 18 novembre.

La date limite d'inscription au repas est arrêtée au 26 novembre

Cérémonie des Césars de la boule Uchalienne

Cette cérémonie est abandonnée, le CA estimant que les classements ne retracent pas la valeur intrinsèque des joueurs.

Le Président Patrick PANICUCCI	Le Trésorier Alain BOMMENEL	Les secrétaires Martine GREGOIRE Frédéric GONDRAN
Date : Signature :	Date : Signature :	Date : Signature :